



OPERATION JOBS D'ETE

Durant l'été 2021, la Mairie a décidé de renouveler l'opération "jobs d'été" pour les jeunes de la commune désireux de découvrir le monde du travail. Ces derniers viendront renforcer les équipes techniques travaillant en extérieur pour le nettoyage, la tonte ou encore l'entretien des espaces verts.

➔ DESCRIPTION

- Période estivale de début juin à fin août 2021
- CDD d'une quinzaine de jours
- Rémunération au SMIC
- Durée de travail hebdomadaire de 20 heures (5 matinées de 4 heures du lundi au vendredi)

➔ CONDITIONS REQUISES

- Avoir entre 16 et 23 ans
- Habiter la commune
- Être motivé

➔ DEPOSER SA CANDIDATURE

Les candidatures sont à réaliser en utilisant le formulaire disponible sur le site internet de la commune et doivent être accompagnées des éléments suivants :

- Un CV
- Une attestation de recensement pour les mineurs
- La date de démarrage souhaitée.

Les candidatures seront clôturées le vendredi 21 mai 2021.

En cas de candidatures trop nombreuses, un tirage au sort sera réalisé. Une priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pas encore profité du dispositif.

JOURNEE CITOYENNE – SAMEDI 29 MAI 2021



Nous avons le plaisir de vous convier à la 6^{ème} édition de la Journée Citoyenne qui se déroulera :

**Samedi 29 mai 2021 à partir de 8h30
aux ateliers municipaux**

Dans un souci de bonne organisation au regard du contexte actuel, **nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire** en Mairie au 03.89.25.23.99 ou par email : mairie@chavannes-etang.fr, ou en utilisant le formulaire disponible sur le site internet de la commune.

Les ateliers seront réalisés en petits groupes dans le respect des règles sanitaires en vigueur et se focaliseront principalement sur des petits travaux d'entretien et de nettoyage du village, plus propices au maintien des gestes barrières.

La Journée Citoyenne se conclura, vers 13 heures, par une collation offerte par la commune à la Maison des Etangs sur les bords de l'étang communal de la Belle-Île dans le respect des gestes barrières.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES – 20 ET 27 JUIN 2021



Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches **20 et 27 juin 2021**.

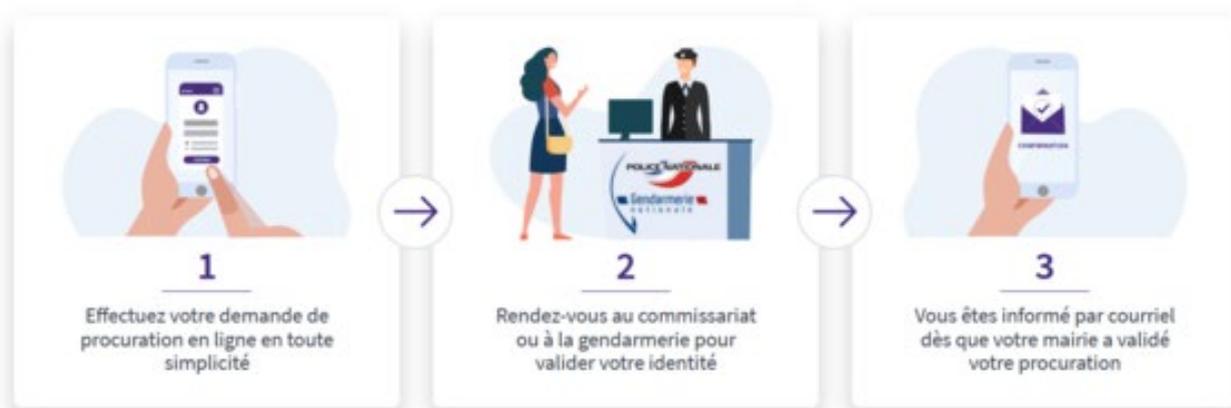
➔ DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Attention, les inscriptions sur les listes électorales seront closes **le vendredi 14 mai** à 23h59. Au-delà, vous ne pourrez plus voter aux élections régionales et départementales des dimanches 20 et 27 juin prochains. Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales en consultant le site www.service-public.fr. Une permanence sera assurée le vendredi 14 mai de 10h00 à 12h00.

➔ VOTE PAR PROCURATION

Depuis le 6 avril 2021, une nouvelle télé-procédure intitulée *Maprocuration* est ouverte au public. Elle permet d'effectuer votre démarche en ligne sur le site service-public.fr. Ce dispositif repose sur 3 étapes :

Comment ça marche ?



A noter : en raison du contexte sanitaire, pour les élections départementales et régionales, chaque mandataire peut disposer de deux procurations, y compris lorsque ces procurations sont établies en France.

➔ TENUE DES BUREAUX DE VOTE

En raison du double scrutin, **la commune recherche des bénévoles pour tenir les bureaux de vote les dimanches 20 et 27 juin 2021**. Si vous souhaitez vous porter volontaire, vous pouvez joindre la mairie par téléphone au 03.89.25.23.99 ou par courriel : mairie@chavannes-etang.fr. Merci d'avance pour votre collaboration.

A noter qu'en raison de la situation sanitaire, **les personnes chargées de la tenue des bureaux de vote devront présenter soit un test PCR, un test antigénique ou un autotest négatif de moins de 48 heures, soit être vaccinés**. Un accès prioritaire à la vaccination est prévu pour tous les assesseurs qui le souhaitent. Dans un souci d'organisation, merci de vous signaler en Mairie dans les meilleurs délais.



Mairie de Chavannes-sur-l'Étang

9, rue de Bellefontaine

68210 Chavannes-sur-l'Étang

☎ 03 89 25 23 99

✉ mairie@chavannes-etang.fr

🌐 www.chavannes-etang.fr

Horaires d'ouvertures du secrétariat :

Lundi, Mardi, Jeudi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 16h00

Vendredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00